

Coteaux du Vendômois gris

Vin tranquille

LE PRODUIT

L'AOP Coteaux du Vendomois propose des vins se déclinant en rouge, blanc et rosé. Ils sont issus de vignes situées le long de la rivière du Loir à proximité de la ville de Vendôme (département du Loir-et-Cher). Les variétés cultivées sont le chenin, le gamay et le pineau d'aunis. Ce dernier donne notamment des vins gris qui font l'originalité de l'appellation. Ici, les vins gris sont issus de vins rosés dont la spécificité est un temps de macération plus court.

ARÔMES ET SAVEURS

Issus uniquement du pineau d'aunis, les vins gris ont une robe de couleur saumonée. Le nez est dominé par des notes poivrées. □ Les vins blancs élaborés à partir du chenin sont secs et floraux. □ Les rouges offrent une belle souplesse en bouche et sont à boire jeunes.

UN PRODUIT, UN TERRITOIRE

Les vignes s'étendent sur la partie amont de la vallée du Loir, entre Vendôme et Montoire. Implantées sur les coteaux calcaires bien exposés et protégés des vents du nord, les vignes puisent dans le sol les éléments minéraux qui donnent finesse et matière aux vins. Le pineau d'aunis y trouve son terroir de prédilection.

UN PRODUIT RECONNU

Le Coteaux du vendomois est reconnu en appellation d'origine depuis 1968. Les vins y sont appréciés de longue date. Henri IV, Ronsard et Balzac en étaient friands. Ces vins partagent des airs de famille avec les vins du Val de Loire mais ont su cultiver une originalité notamment grâce au pineau d'aunis.

Le saviez-vous

Le pineau d'aunis ne doit pas être confondu avec le pineau de Loire qui n'est autre que le cépage chenin blanc. Ils sont pourtant de proches cousins. Son développement dans le vendômois date de 1890 lorsqu'il y fut replanté après la fameuse crise du phylloxéra.

Informations techniques

Cahier des charges

Contenu Cahier des charges

Textes réglementaires

Contenu Textes réglementaires

Aire géographique

Situation

L'aire géographique exclusivement située dans le département du Loir et Cher, borde les méandres du Loir sur ses deux rives.

Elle comprend 28 communes, entre Vendôme et Montoire.

Carte

Cliquer sur les liens suivants pour afficher les cartes

[Situation](#)

[Aire géographique](#)

Contacts

Organisme de défense et de gestion (ODG)

Syndicat des producteurs des Coteaux du Vendomois

41100 VENDOME

BP 202

N°SIRET : 43347599300013

Contact : PARMENTIER Nicolas

Tél. : 02 54 72 75 37 / 06 80 72 83 96

Mél. : syndicatseoc@wanadoo.fr

Délégation territoriale de l'INAO en charge du produit

INAO Tours

12 place Anatole France

37000 TOURS

N°SIRET : 13000270200251

Tél. : 02 47 20 58 38

Fax : 02 47 20 92 72

Mél. : INAO-TOURS@inao.gouv.fr

Organismes de contrôle (OC)

Comité d'inspection des vins de Touraine (CIVT)

Siège

509 Avenue de Chanteloup

37400 AMBOISE

N°SIRET : 42092091000015

Contact : Joël ARDOUIN

Tél. : (33) (0)2 47 79 02 30

Fax : (33) (0)2 47 79 02 92

Mél. : contact@civt.net

Source URL: <https://www.inao.gouv.fr/produit/coteaux-du-vendomois-gris-8203>

List of links present in page

1. https://www.inao.gouv.fr/var/inao_site/storage/repository/editeur/files/pdf/Cartes/AOC_CoteauxduVendomois_G_11062009.pdf
2. https://www.inao.gouv.fr/var/inao_site/storage/repository/editeur/files/pdf/Cartes/AOC_CoteauxduVendomois_A_11062009.pdf
3. <mailto:syndicatsaoc@wanadoo.fr>
4. <mailto:INAO-TOURS@inao.gouv.fr>
5. <mailto:contact@civt.net>